



nandy infos

Novembre - Décembre 2007

n°153

Dossier :

Jeunesse & éco-citoyenneté



p.6

Le nouveau permis
de construire

p.12

Santé-prévention :
les risques domestiques

p.13

Rencontre avec
« Son'nambule »

Notez bien...



Ludothèque : nouveau créneau
La ludothèque propose depuis peu un nouveau créneau

d'accueil le mardi matin, de 8h45 à 11h30.

Les nouveaux horaires d'ouverture tout public sont : Le mardi : 8h45 - 11h15 et le mercredi : 14h00 - 18h00. Le vendredi : 8h45 - 11h15, est réservé aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

La « Ludo » vous propose de jouer sur place ou d'emprunter des jeux (2 jeux pour 2 semaines).

Fermeture pendant les vacances de Noël.

Accès : le « Passeport » est demandé. **Tarif :** 12,20 € pour une personne pour l'année.

Tarifs dégressifs pour les autres personnes de la même famille. **Contact :** 01.60.63.92.68.

Mission locale

Au service des jeunes de 16 à 25 ans, ce lieu leur facilite l'entrée dans la vie professionnelle et leur permet de bénéficier d'un accompagnement. Une nouvelle permanence est assurée en mairie de Nandy tous les vendredis après-midi, de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous uniquement, pris à la Mission locale (Immeuble Le Sextant, 462 rue Benjamin-Delessert à Moissy-Cramayel), ou par téléphone au 01.64.13.40.18. Créneaux horaires pour les RV : 14h00 - 14h45 - 15h30 - 16h15.



Plaisir de jouer

« Plaisir de jouer, plaisir d'échanger » vous accueille, parents et enfants de la naissance à 4 ans, à l'espace maternel des Bois, rue des 18 sous, **tous les jeudis, de 15h00 à 17h30** sauf

vacances scolaires. **L'accès est gratuit et libre.** Venez y échanger, entre petits et grands, un moment autour du jeu et d'animations diverses. **Contact :** 01.60.63.62.93.



Assistants maternelles :

Vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle ? Vous avez des questions sur le métier ?

L'association des assistantes maternelles de Nandy propose une **réunion d'information pour les parents employeurs : mardi 11 décembre 2007 à 20h00, à la maison des associations,** promenade du bourg à Nandy.

Contact :
Rosine : 01.64.41.09.23
ou Sylvie : 01.60.63.58.48
Mél. : assmat.nandy@hotmail.fr

Cabinet d'infirmières

M^{me} Taboureau et M^{me} Moya
20 allée des Coulemelles
77176 Nandy
Tél. : 01.64.10.79.60
ou 06.60.66.96.10
Mél. : katia.taboureau@wanadoo.fr



Citalien : Sénart-Melun

Une nouvelle ligne de bus «Citalien» relie depuis le 6 septembre les centres de Sénart et de Melun avec un arrêt « Nandy-Roseraie » sur l'avenue Olof Palme. 11 min pour le Carré, 33 min pour Melun Centre, avec votre titre de transport habituel. Un passage toutes les heures. Ticket unique : 1,5 €.

Plus d'infos sur
www.nandy.fr/web/1426.htm



Crédit Mutuel : une nouvelle agence

Depuis le 8 novembre, le Crédit Mutuel a ouvert les portes de sa nouvelle agence

au Centre Commercial Shopping Parc, 3 allée des Prébambules à Lieusaint Carré-Sénart.

Tél. : 0 820.04.11.02
(0,12 € TTC/mn)
Mél. : 06240@cmidf.creditmutuel.fr



Carnet

Sont arrivés :

11 Août 2007 : Nawelle JACOBY
20 Août 2007 : Ilana CERIZIÉ
24 Août 2007 : Kayla CAMALET
1er Septembre 2007 : Emma ABLONET--BOURGEO
04 Septembre 2007 : Julien ROUSSEAU-EGÉLÉ
09 Septembre 2007 : Elif ALTUN
14 Septembre 2007 : Nathan MAGLIANO
17 Septembre 2007 : Maëlie PERRET
17 Septembre 2007 : Zilan GÜLSEN
18 Septembre 2007 : Lilou LEMOINE
24 Septembre 2007 : Lyna ZEMMOURI
27 Septembre 2007 : Lana MERZOUG
08 Octobre 2007 : Younuss SIRAJ EDDINE
10 Octobre 2007 : Nicolas SÉDÉCIAS
14 Octobre 2007 : Ilhan SAHIN
16 Octobre 2007 : Mélissa SERFATY
13 Octobre 2007 : Gabin MASSON

Se sont unis :

14 Juillet 2007 : Stéphane LIANCE et Julia HENKER
25 Août 2007 : Romain CLAUDEL et Isabelle ORDOVAS
08 Septembre 2007 : Jean-François KOSIOR et Aurélie JOLLY
22 Septembre 2007 : Yvan BAUDIN et Delphine LE ROUX

Nous ont quitté :

24 Août 2007 : Guy BLANCHOT
17 Septembre 2007 : Yvette FOUILLADE veuve LURET
23 Septembre 2007 : Nadine, Georgette, Andrée DANDELOT épouse MARON



Nadine...

Nadine Maron nous a quitté le 23 septembre 2007. Une foule immense l'accompagnait lors de ses obsèques le 27 septembre 2007.

Au nom de tous les habitants de Nandy, René

Réthoré a rendu un hommage public à Nadine, partie trop jeune, unanimement aimée et appréciée. « Sa mort est injuste » a-t-il ajouté, car elle était une « Juste » en ce sens qu'elle était accueillante, souriante, toujours disponible aux petits et aux grands, généreuse, simple et profondément humaine. Nadine manque déjà infiniment à tout Nandy qui renouvelle son soutien à sa famille et à ses proches.

Edito

Le « Grenelle de l'environnement » vient de s'achever, faisant naître un formidable espoir pour l'amélioration de notre cadre de vie et le respect de la planète, mais aussi une redoutable interrogation : quelle sera la contribution de l'État au moment où le gouvernement choisit de se désengager et de transférer sur les collectivités territoriales de nouvelles charges ? Quel sera l'effort nouveau demandé aux communes ?

Sans attendre le « Grenelle de l'environnement », Nandy a fait clairement le choix de l'éco-citoyenneté depuis déjà longtemps. Notre commune est pour les deux tiers de son territoire composée d'espaces verts, de forêts, de champs et de lacs. Nous avons récemment ouvert au Balory, une Maison de la Nature et de la Pêche. Nous avons également depuis plus de 15 ans, un partenariat étroit avec la Maison de la Nature et de l'Environnement de Sénart «la Futaie», permettant la mise en place de cycles de formation à l'environnement de tous nos enfants scolarisés.

Mais ce qui est le plus encourageant, c'est l'attitude responsable des jeunes et du monde éducatif. En juin, la fête de l'école du Balory avait, avec beaucoup d'imagination et de cœur, retenu le thème de l'environnement. Il en est de même actuellement à l'école des Bois. Les actions éco-citoyennes initiées et développées tout au long de l'année dans les écoles, et bien expliquées dans ce journal, parlent d'elles-mêmes.

Ce qui est très encourageant également, c'est le large succès qu'a rencontré la matinée « propreté » du samedi 6 octobre dernier, initiée par le Conseil municipal junior. Aux côtés des élus juniors, des parents d'élèves, des écoliers, des collégiens, des enseignants, des élus de la Ville, tous nous avons agi concrètement, simplement, pour nettoyer la ville, et avec pour message simple : tous nous pouvons, tout au long de l'année, agir pour garder propre notre ville.

La solidarité, c'est aussi une valeur forte pour Nandy. Les jeunes montrent là encore l'exemple avec le « Bus merveilleux », la Boum en solidarité avec les enfants de Tiguant (Mauritanie), mais aussi avec l'ouverture prochaine d'une bibliothèque dans une école du Bénin à Abomey Calavi, financée par l'association nandéenne « Assistance éducative et médicale dans le Sud Bénin » (AEMSB). Chez nous, c'est le Centre social multisite qui continue à développer ses actions en direction des jeunes et des familles.

Avec sa jeunesse et les autres générations, Nandy se nourrit concrètement de valeurs simples et fortes. Avant les fêtes de fin d'année, c'est très encourageant !

Le Maire
René Réthoré

02 Carnet Infos pratiques

03 Edito

04 Vous y étiez... côté culture

- La lecture sous toutes ses coutures ...
- Brocante et braderie
- Les peintres en herbe croquent la nature
- Sortie en la capitale de la Batellerie
- Soirée « cuivres de Sénart »
- Coopération au Bénin : un homme de lettres à l'honneur

...côté Sport

- 3 bandes, un tournoi
- 4^{ème} Open de football de table de Sénart
- Course du four à chaux : 21^{ème} !
- Les collégiens ont du souffle !

06 La mairie vous informe

- Le permis de construire et les autorisations d'urbanisme font peau neuve
- Contrat triennal de voirie : 1^{ère} phase
- Un nouveau bureau de vote à l'école des Bois
- Inscription sur les listes électorales : Rappel
- Pierre Bertazonn : nouveau responsable du Centre technique municipal

09 Santé

- Accidents domestiques : le risque électrique

10 Dossier

- Jeunesse et éco-citoyenneté

13 Rencontre...

- Le groupe de rap nandéen « Son'Nambule »

14 Découvrez...

- L'atelier percussions 11-16 ans
- Un artiste ... Philippe Cassard
- Un jeu ...
- Un site ...

15 Agenda

- Novembre - Décembre 2007

Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : Gaëlle Gouchet - Mairie de Nandy
Création et mise en pages : Pigment 01 60 74 33 84
Photogravure impression : Imprimerie Publi-Express
Dépôt légal : Novembre 2007 - 2300 ex.

côté culture...



Coopération au Bénin : un homme de lettres à l'honneur

En préparation de l'inauguration de la bibliothèque d'Abomey Calavi au Bénin le 23 novembre prochain, le maire de Nandy, René Réthoré, recevait le 5 novembre, l'homme de lettres Béninois Olympe Bhély Quenum pour lui remettre la médaille de la Ville. L'écrivain donnera son nom à cette structure entièrement équipée et restaurée avec l'aide de l'association d'aide médicale dans le Sud Bénin, de la Ville de Nandy et du Conseil général de Seine-et-Marne.



La lecture sous toutes ses coutures...

Dans le cadre de la manifestation nationale « Lire en fête », le spectacle « Tremolo ma non troppo » d'André Lonçin que proposait la bibliothèque M>Yourcenar le 6 octobre dernier, a été très apprécié du jeune public nandéen. Etaient également au programme : une rencontre des lecteurs avec l'écrivain seine-et-marnais François Muratet et une présentation de la rentrée littéraire.

Soirée « cuivres de Sénart »

Les amateurs de musique ont pu se régaler lors du concert de cuivres donné au conservatoire municipal le 19 octobre, par l'Harmonie de Moissy-Cramayel et l'Ensemble de cuivres de Sénart. Un plaisir acoustique mêlant deux univers musicaux que les mélomanes amateurs de classique et de jazz ont pu largement apprécier.



Sortie en la capitale de la Batellerie

La sortie organisée à l'occasion de la Saint Léger par l'espace Atout âge a rencontré un vif succès pour sa dernière édition du 7 octobre. Deux cars ont ainsi emmené les nandéens de plus de 55 ans à la capitale de la batellerie : Conflans-Sainte-Honorine. Croisière, déjeuner au restaurant et visite du musée de la batellerie, la journée bien remplie a ravi ses nombreux participants.



Brocante et braderie

Vous êtes plus nombreux que jamais à être venus chiner sur la brocante d'automne le 30 septembre dernier. Aussi plus nombreux, 174 exposants offraient aux visiteurs un marché qui s'étendait cette année au delà de la place de l'étang. Les amateurs ont rendez-vous pour la prochaine brocante de printemps le dimanche 18 mai 2008. Organisée pour la première fois à Nandy par l'association « Jumeaux et plus 77 », la braderie de vêtements, matériels et jeux pour enfants n'a pas encore la notoriété de la brocante, mais la douzaine d'exposants a su répondre aux besoins spécifiques des visiteurs venus tenter leur chance ! Pour connaître ses prochaines braderies, tapez : <http://jumeauxetplus77.free.fr>



Les peintres en herbe croquent la nature

Parce que le sujet est devenu incontournable, l'Alliance des Arts proposait en cette rentrée à ses jeunes artistes, de travailler sur le sujet « Mère nature », plus précisément l'arbre. Après avoir redécouvert tous leurs bienfaits, les peintres en herbe ont croqué les arbres du Parc de la Maison de la Culture. Une initiative d'autant plus appréciée des enfants que la Fondation « Nicolas Hulot » leur proposait de participer au « Défi pour la planète ». Margaux, Angélica, Mathilde, Baptiste, Eva et Raphaël ont ainsi fait don de leurs œuvres à cette opération.



...Côté sport

3 bandes, un tournoi

Le club de billard français de Nandy organisait un tournoi « 3 bandes » les 15 et 16 septembre derniers. Dans ce jeu où la bille du joueur doit effectuer trois bandes minimum avant de carambola les deux autres billes, les joueurs du club mais aussi ceux venus de la Seine-et-Marne se sont rencontrés autour de parties très disputées. Les coupes ont été remises aux joueurs dont voici les 6 premiers...



Grande finale : 1 - Hervé DONATI , 2 - Marc CHARLATTE , 3 - Roland JOUACHIM , 4 - Christian CORDIER, 5 - Eric PERRIN, 6 - Albert DE AMARAL.

4^{ème} Open de football de table de Sénart

Plus de 500 participants ont testé leur talent de footballeurs sur table lors du 4^{ème} Open de Sénart qu'accueillait Nandy les 29 et 30 septembre. Venus d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et de toute la France, les joueurs professionnels et amateurs se sont rencontrés en simple, double, hommes ... et femmes ! Un baby-foot géant de 22 joueurs, des concerts de rap, hip-hop, reggae, rock, du slam, et une démonstration de freestyle soccer ont animé cette belle rencontre entre le sport, le jeu et la musique.



Résultats : Double : 1 - Cédric Hassan et Ibrahim Coulibaly ; 2 - Franck et Fabien Mahy ; 3 - Patrice Courtade et Nicolas Ladoire.
Simple dames : 1 - Marine Pohl ; 2 - Angélique Lecourtois ; 3 - Sabine Redoules. **Simple hommes :** 1 - Franck Mahy ; 2 - Paul Nunes ; 3 - Frédéric Fleurot.

Course du four à chaux : 21^{ème} !

La 21^{ème} édition de la Course du Four à Chaux organisée par l'ASN Course sur Route a enregistré cette année 25% d'inscrits supplémentaires soit 300 coureurs et 55 enfants. Une belle participation qui a permis à l'association de reverser la somme de 358 € à la Ligue contre le cancer. Après une minute de silence en souvenir de Nadine Maron qui était aussi membre de l'association, les coureurs sont partis sous un temps idéal. Malgré l'important travail de 60 commissaires pour encadrer les parcours, une « erreur d'aiguillage » de quelques coureurs a malheureusement faussé quelque peu les résultats officiels. Pour autant, les coureurs continuent de plébisciter fortement cette très belle et conviviale course verte. Un grand bravo à tous les bénévoles !



Les collégiens ont du souffle !

Encadrés par une vingtaine d'enseignants et personnels du Collège Robert Buron, 326 collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème} se sont lancés dans la forêt de Rougeau, mardi 23 octobre sur deux parcours « cross » de 2200 m pour les 6^{ème} et 5^{ème}, et 2500 m pour les 4^{ème} et 3^{ème}. L'équipe EPS, l'intendant et le foyer du collège, les services techniques de la Ville, l'Agence des Espaces Verts, ainsi que la contribution de l'entreprise « Pasquier », ont permis le déroulement dans la bonne humeur de ce cross qui a su largement mobiliser les collégiens. Les résultats...



Résultats :

6^{ème}

Filles

- 1- CARON Marion (11'14)
- 2 - DAVINROY Justine (11'41)
- 3 - MESNIER Léa (12'05)

Garçons

- 1 - BEROT Alexis (10'12)
- 2 - CASSE Alexis (10'18)
- 3 - ARRAITZ Paul (10'39)

5^{ème}

Filles :

- 1- BILLET Daphné (12'48)
- 2- KUREK Natacha (13'21)
- 3- CHAMOUNI Mathilde (13'35)

Garçons

- 1- THAVOT Kévin (10'15)
- 2- FRESNAY-POMA Aristide (10'44)
- 3- PIERRON Pierre-Alexandre (10'55)

4^{ème}

Filles

- 1 - RIBEIRO Rebecca (10'34)
- 2 - BENAICH Leila (13'10)
- 3 - BOUNABI Mélissa (13'43)

Garçons

- 1 - KEBE Fodé (10'20)
- 2 - KOUASSI Judicaël (10'25)
- 3 - BEYA Jonathan (10'33)

3^{ème}

Filles

- 1 - LEWIS Abigaël (11'28)
- 2 - DALIBARD Manon (12'35)
- 3 - VACHET Aline (13'57)

Garçons

- 1 - NOGUEIRA Anthony (10'50)
- 2 - EL ALLAKI Mehdi (11'00)
- 3 - FORNARA Julien (11'03)

Le permis de construire et les autorisations d'urbanisme font peau neuve

La réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme est entrée en vigueur le 1^{er} octobre dernier. Visant à clarifier et regrouper les procédures, à améliorer les conditions d'instruction et à responsabiliser les acteurs, cette réforme permet de limiter les autorisations d'urbanisme à 3 permis et une seule déclaration préalable. En voici les conséquences pratiques pour vous.

La réforme en quelques points :

La réforme permet de passer de 11 régimes d'autorisations et 5 déclarations à seulement 3 permis et une déclaration préalable :

- Un permis de construire;
- Un permis d'aménager;
- Un permis de démolir;
- Une déclaration préalable.

Qu'est ce qu'une déclaration préalable ?

Une déclaration préalable est une autorisation à obtenir avant de réaliser certains travaux et aménagements non soumis à permis de construire ou à permis d'aménager. Il peut s'agir par exemple de travaux de ravalement, de travaux créant une surface de plancher supérieure à 2m² et inférieure à 20m² de surface hors œuvre brute, de l'édification d'une clôture, ou de modifications d'aspect extérieur d'un bâtiment existant ...

La liste exhaustive et détaillée des travaux figure aux articles R.421-35 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Un «délai d'instruction de base» est fixé par le décret. Il figure sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en mairie. Ce délai est d'un mois pour les déclarations, deux mois pour les permis de construire ou de démolir, et de trois mois pour tous les autres permis.

Après avoir déposé en mairie votre dossier, complété de toutes les pièces nécessaires, celui-ci est automatiquement envoyé à la Direction départementale de l'équipement (DDE), service de l'Etat compétent pour l'instruire. La DDE a un mois pour prendre connaissance de votre dossier, émettre un avis sur sa recevabilité et préciser les délais d'instruction. Dès lors, le maire va lui aussi émettre un avis sur le dossier.

Dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire pour :

- vous avertir qu'un autre délai est applicable;
- vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier;
- vous informer que votre projet correspond à un des cas où un permis tacite n'est pas possible.

Après instruction de votre dossier, la décision de la DDE et l'avis rendu par le maire sont primordiaux. Votre dossier est accepté ou non. Mais en cas de divergence entre les deux avis, le préfet, représentant de l'Etat, a seul pouvoir pour trancher le conflit et rendre la décision définitive concernant votre dossier.

Quel permis ou déclaration demander :

Pour une construction nouvelle

- L'édification d'une construction nouvelle est par principe soumise à un permis de construire;
- toutefois, les constructions entre 2 et 20m² (ou - de 2m² mais + de 12m de hauteur) sont soumises à une simple déclaration préalable;
- les constructions très petites ou temporaires sont dispensées de toute formalité.

Travaux exécutés sur une construction existante

- Les travaux exécutés sur une construction existante sont en principe dispensés de formalités (pour les travaux n'excédant pas 2 mètres carrés et 1,5 mètre de hauteur) ;
- Mais les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis de construire ;
- D'autres travaux sont soumis à simple déclaration préalable.



Rue du 24 août 1944



Quatre nouvelles zones limitées à 30 km/h



L'allée des Girolles



Rue du Stade

Plus d'informations :

- En mairie, auprès des services techniques et urbanisme
9 place de la Mairie
Tél. : 01.64.19.29.50 - Mél. : dst@nandy.fr

- à la Direction départementale de l'équipement (DDE)
Z.I. Vaux le Pénil, 288, av. Georges-Clémenceau BP 596 - 77005 Melun Cedex
Tél. : 01.60.56.71.71

Mél. : dde-seine-et-marne@equipement.gouv.fr

Site : www.seine-et-marne.equipement.gouv.fr

Site du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables :
www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr

Contrat triennal de voirie : 1^{ère} phase

Le contrat triennal de voirie permet à la Ville de programmer, avec le soutien financier du Conseil général, plusieurs phases de travaux sur les trois prochaines années. Nandy débute ce contrat dès le mois de novembre 2007 avec cinq tranches de travaux dont voici le détail.

Rue du 24 août 1944 : réalisation d'une liaison douce

Les travaux programmés prévoient la réalisation d'une liaison douce allant de la rue des Lauriers à la route départementale 344 en vue de sécuriser le passage des piétons et cycles aux abords de la rue du 24 Août, ainsi qu'un réaménagement des trottoirs.

Coût total estimé : 42 000 €

Quatre nouvelles zones limitées à 30 km/h

Quatre rues sont concernées par la pose de nouveaux « coussins berlinois », ces rehausseurs qui permettent de limiter la vitesse des véhicules motorisés. L'avenue des Champs et la rue des Sablons recevront ainsi 1 paire de coussins pour chaque sens de circulation. Les rues des 18 Sous et des Champignons auront chacune 2 paires installées à deux endroits distincts. Ces rues ainsi équipées passeront en « zone 30 km/h ».

Coût total estimé : 97 000 €

L'allée des Girolles : réalisation d'une placette de retournement

L'allée des Girolles ne permettait pas jusqu'alors la circulation aisée de certains véhicules de service imposants. Une petite place sera réalisée en vue de pallier ce problème de circulation. De nouvelles places de stationnement seront créées. La réfection du trottoir côté habitations est également prévue au programme.

Coût total estimé : 84 000 €

Rue du Stade : réaménagement du parking

Le parking qui vient en continuité de la rue du Stade va aussi être redessiné pour pouvoir permettre l'accueil d'une vingtaine de places supplémentaires. De nouveaux points d'apports volontaires de vos déchets sont prévus à cet endroit.

Coût total estimé : 173 000 €

Rue de la Roseraie : réfection profonde de la voirie

De lourds travaux de voirie vont être rapidement entrepris sur la rue de la Roseraie. La chaussée ayant subi d'importantes déformations ces dernières années, le creusement de la chaussée et le renouvellement total du revêtement sont devenus indispensables à des fins de sécurité des usagers.

Coût total estimé : 127 000 €

Un nouveau bureau de vote à l'école des Bois

Face au grand nombre d'électeurs qui étaient jusqu'ici invités à venir déposer leur bulletin dans les urnes du bureau de vote n°3 de l'école des Bois, la mairie a dû procéder à un redécoupage géographique de ce dernier, créant ainsi un bureau n° 4.

L'école des Bois accueille donc désormais deux bureaux de vote :

- Le bureau de vote n° 3 « Ecole Les Bois - Arqueuil » ;
- Le bureau de vote n° 4 « Ecole Les Bois - Planta ».

Effectuée au 1^{er} mars 2007, la refonte des listes électorales concernant les bureaux de vote 3 et 4 permettra d'envoyer à chaque électeur concerné une nouvelle carte électorale indiquant le bureau de vote attribué. Cette carte sera délivrée début mars 2008, à chaque électeur inscrit et concerné par cette modification.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service élections en mairie.

Contact :

Service élections : Tél. : 01.64.19.29.12 ou **Mél. :** mairie@nandy.fr

Inscription sur les listes électorales : Rappel

Les prochaines élections municipales et cantonales (pour le renouvellement par moitié des conseillers généraux), auront lieu les 9 et 16 mars 2008. **Attention :** les inscriptions sur les listes électorales se font en Mairie **jusqu'au lundi 31 décembre inclus**. Pour vous inscrire, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et pour les personnes hébergées (enfants majeurs), d'une attestation. Pour les personnes ayant changé de domicile sur la commune ou d'état civil, prévenez le service élections par courrier en indiquant vos nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées) prénoms, date de naissance et ancienne adresse.

Les jeunes gens atteignant leur majorité entre le 1^{er} mars 2007 et le 29 février 2008, seront inscrits d'office sur les listes électorales suivant une liste établie par l'INSEE. Toutefois, n'hésitez pas à vous assurer de votre inscription auprès du service élections de la mairie.

Contact : Tél. : 01.64.19.29.12 ou **Mél. :** mairie@nandy.fr

Pierre Bertazzon : nouveau responsable du Centre technique municipal

Assurer la gestion et l'entretien du patrimoine communal et la réalisation des travaux de la ville relève de la lourde tâche des services techniques, et plus particulièrement du Centre technique municipal. Depuis le 3 septembre dernier, Pierre Bertazzon occupe la responsabilité de faire fonctionner au mieux ce service.

Militaire de carrière dans l'armée de l'air, Pierre Bertazzon a occupé pendant 30 ans des fonctions techniques au sein de ce corps d'armée. Après avoir été formé par l'école technique de Rochefort, Pierre Bertazzon a sillonné le territoire français en occupant notamment plusieurs postes de responsable « sécurité et maintenance technique des bâtiments ». Par la suite, un passage par le Centre de médecine physique et de réadaptation de Coubert en tant qu'adjoint au directeur des services techniques lui apporte une expérience du secteur privé qui complète son itinéraire.

Pierre Bertazzon est arrivé depuis le 3 septembre dernier pour occuper le poste de responsable du Centre technique municipal de Nandy. Aidé dans sa tâche par Laurent Dumas, responsable « bâtiment-voirie », et par Christian Couderc, responsable de l'aménagement des espaces verts, il prend la responsabilité du pôle technique, bien distinct aujourd'hui du service des études, travaux neufs et urbanisme dont la direction revient à Serge Sourd, secondé par Alain Morcamp. La Ville lui souhaite la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Contact CTM : Tél. : 01.64.19.29.10.



Pierre Bertazzon

L'électrification : un risque domestique que l'on peut facilement éviter !

Chaque année en France, 1000 enfants sont victimes d'électrification. Les brûlures ainsi causées entraînent souvent de graves séquelles et des handicaps à long terme. Nandy Infos vous propose ici quelques rappels et des consignes simples pour bien réagir face à ce risque domestique qui cause encore de trop nombreux accidents graves.

Les prises électriques attirent les enfants car elles ont deux yeux, comme un être vivant. Entre 6 mois et 3 ans, le principal mode d'exploration de l'enfant consiste à porter à sa bouche tout ce qu'il trouve. La rallonge non débranchée du secteur peut entraîner par exemple des brûlures très graves à la bouche, et très difficiles à soigner. Nous devons donc être extrêmement vigilants pour éviter ce type d'accident.

Précautions à prendre :

- Faites installer des prises électriques à éclipse, dont les orifices sont fermés en permanence (et obligatoires dans les logements neufs ou rénovés depuis avril 1991) ;
- Choisissez des cache-prises de type « ventouse » ou à « clé » : un jeune enfant ne saura pas les retirer.
- N'achetez que du matériel portant la norme française « NF » ou européenne « CE » et éliminez les anciens modèles de rallonge à fiches plates ou « bricolée ». La fiche doit comporter une jupe qui protège les trous et deux broches gainées sur une partie de leur longueur. Ne les laissez pas branchées sur le secteur après utilisation.

L'électricité, comment ça marche ?

L'électricité libre est attirée par la terre qui est neutre. Elle cherche donc le chemin le plus rapide pour y arriver (300.000 Km/seconde). L'air est mauvais conducteur, c'est pour cela que les éclairs sont zébrés et non verticaux comme un laser. Notre corps qui contient 70% d'eau est meilleur conducteur que l'air. L'électricité choisit donc de passer par notre corps pour rejoindre au plus vite la terre. Un circuit électrique comporte deux fils conducteurs, l'un « aller », et l'autre « retour ». Que l'on touche les 2 fils ou un seul, le courant passe dans le corps et le sol fait office de deuxième fil.

Les termes

Électrocution : Le courant passe par le cœur et provoque un arrêt cardiaque.

Électrification : Le courant provoque des lésions graves sur son passage dans le corps, entre les points d'entrée et de sortie du courant, pouvant causer la perte d'un doigt, d'une main ou d'un bras.

Eau et électricité

Eau + électricité = danger ! Tout appareil électrique branché dans une pièce d'eau et accessible à l'enfant est un danger permanent, même si l'installation électrique est conforme. N'utilisez donc pas d'appareils mobiles électriques dans une salle de bain (radio, chauffage d'appoint, fer à repasser...). Dans la plupart des cas, c'est le détournement du bon usage de l'appareil qui est en cause : un sèche-cheveux ne sert pas à sécher un vêtement par exemple.

Les comportements à adopter en cas d'urgence

En cas d'électrocution, ne touchez surtout pas à la victime, sauf s'il y a risque de survenance d'un autre danger. Dans ce cas, coupez le courant avant de dégager la victime d'un conducteur électrique, ou prenez un manche en bois ou en plastique pour dégager l'enfant ou la personne si vous ne savez pas où couper le courant.

LE 112

Le risque zéro n'existant pas, programmez le numéro d'urgence 112 sur votre poste de téléphone fixe et identifiez bien votre touche préprogrammée de téléphone. La panique fait oublier bien des choses logiques ! Expliquez tout cela à vos enfants qui ne connaissent pas les chiffres. Beaucoup de bambins à ce jour ont sauvé des vies grâce au 112.

Le saviez-vous ? Ce numéro est valable sur votre portable et dans les cabines sans avoir besoin de carte de téléphone.

Vous pouvez le composer partout en Europe, même si vous n'avez pas de carte SIM dans votre portable, et même si vous n'avez pas de réseau. Il suffit que la batterie ait suffisamment d'énergie pour maintenir le téléphone mobile allumé. Une fois un opérateur en ligne, suivez bien ses conseils. Le mieux est de le lui répéter. En téléphonant au 112, les pompiers ou un spécialiste pourront vous rassurer et vous conseiller.

Ne raccrochez jamais le premier, attendez que l'opérateur vous le dise !

Avant de téléphoner, prenez quelques secondes pour réfléchir. Dans le pire des cas, vous avez 3 minutes pour intervenir, et on s'imagine difficilement tout ce que l'on peut faire en 3 minutes !

Les autres numéros d'urgence

Vous pouvez également utiliser les numéros de secours suivants :

- « 18 » pour les Pompiers
- « 15 » pour le SAMU ou le SMUR
- « 17 » pour la Police

Pour plus d'informations : consultez l'IPAD, l'Institut de Prévention des Accidents Domestiques. **Site :** www.ipad.asso.fr.



Jeunesse et éco-citoyenneté : Les jeunes nandéens nous donnent une leçon d'éco-citoyenneté

En cette rentrée placée sous le signe de l'environnement, il devient presque banal de parler de comportements citoyens et responsables envers notre planète et plus simplement notre cadre de vie. L'attention que nous devons porter à notre environnement n'a pourtant jamais été aussi lourde de sens et notre jeunesse l'a bien compris. Qu'il s'agisse du Conseil municipal junior ou des enfants de cours moyen de l'école des Bois, les jeunes nandéens oeuvrent activement depuis la rentrée sur plusieurs projets éco-citoyens... Et petit à petit, l'éco-citoyenneté fait son nid !



Journée propreté du CMJ

Conseil municipal junior : actions environnement et solidarité.

Depuis son élection en novembre 2005, le Conseil municipal junior (CMJ) de Nandy travaille en commissions sur plusieurs axes de réflexion dont celui de la propreté et de l'environnement. Produit de ce travail, les jeunes élus proposaient samedi 6 octobre dernier, une matinée « propreté » sur les 3 quartiers de la Ville. Une façon bien à eux de faire passer le message !

Une belle matinée ensoleillée, des gants, des pinces, des sacs poubelles, un camion des services techniques de la Ville, mais aussi des parents, des associations nandéennes, des élus, beaucoup d'enfants et une énorme poignée de bonne humeur ... Tous les ingrédients d'une matinée efficace et conviviale étaient réunis pour mener à bien l'action éco-citoyenne proposée samedi 6 octobre par les conseillers municipaux juniors.

200, c'est le nombre de nandéens de tous âges venus ce jour là s'engager aux côtés des jeunes élus pour mener à bien cette action « coup de poing - propreté ». 8 m³, c'est le volume de déchets en tous genres ramassés par les groupes sur les 5 parcours prévus dans les trois quartiers de la Ville.

Mais au delà des chiffres, il faut surtout retenir l'initiative appréciée et encouragée par les plus grands qui ont ce jour-là applaudi l'action et l'engagement des jeunes, élus du CMJ mais aussi tous les autres, qui ont voulu suivre le mouvement pour commencer à dire non à la dégradation de notre cadre de vie. A la fin de la matinée, lors du verre de l'amitié venu récompenser les efforts fournis par tous, le maire a remercié chacun pour son engagement personnel et a salué la mobilisation collective des nandéens sur ce défi lancé par les conseillers municipaux juniors. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas l'intention d'arrêter le mouvement ici. Ils proposent au mois de décembre une toute nouvelle initiative qui poursuit elle aussi un objectif de « recyclage ».

Le bus merveilleux...

En juin dernier, la commission solidarité du CMJ proposait une Boum aux élèves de CM2 et collégiens, dont les bénéficiaires ont été consacrés à l'achat de fournitures scolaires pour les enfants de Tiguent en Mauritanie. En réaction à la « journée propreté » menée par la commission environnement, la commission solidarité propose cette fois de joindre leurs deux initiatives, environnement et solidarité, au sein d'une même action à destination des enfants.

L'idée ? Un « Bus merveilleux », décoré par les jeunes élus, destiné à collecter en deux points sur la Ville, les jeux et jouets dont les jeunes nandéens n'ont plus l'usage et qui pourraient ainsi faire le bonheur d'enfants qui n'ont pas la chance de recevoir de cadeaux à Noël.

Pour concrétiser ce projet, les jeunes élus ont choisi le samedi 15 décembre. Le bus stationnera sur le parking d'Intermarché de 10h00 à 11h30, et sur la place de la Mairie de 12h00 à 13h30. Les jouets ainsi collectés seront confiés à deux associations, le Secours populaire et le Secours catholique, qui se chargeront d'en faire bénéficier les enfants qui n'ont pas pu faire leur « liste au Père Noël ». Le slogan retenu par les conseillers juniors est simple et percutant : « Le bus merveilleux récolte vos jeux. Soyez généreux, vous ferez des heureux ! Rejoignez-nous nombreux ». Tout est dit !

«Il faut que les jeunes du monde entier prennent une part active à toutes les décisions qui touchent à leur vie actuelle et à leur avenir. Outre sa contribution intellectuelle et sa capacité de mobilisation, la jeunesse apporte sur la question un point de vue original dont il faut tenir compte.»

Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Chap. 25 (Rio De Janeiro, 3-14 Juin 1992)



Journée propreté



Journée propreté :
préparation des
équipements

Sortie
«environnement»



Atelier «décryptage du
paysage»

Atelier «observation des
déchets» à l'école des Bois



Ecole des Bois : une forêt d'idées pour notre environnement !

Un grand projet sollicite nos têtes blondes de l'école des Bois depuis la rentrée. Et si l'on y pratiquait l'éco-citoyenneté... L'idée portée par trois enseignantes de cours moyen de l'école des Bois a depuis fait son chemin. Classe décloisonnée, apprentissages partagés en sciences, géographie et informatique, le but poursuivi par les 3 classes reste le même : faire adopter progressivement par les élèves un comportement éco-citoyen spontané. Et les idées fourmillent...

L'apprentissage des comportements éco-citoyens

Dur dur d'être un éco-citoyen ! Les petits gestes qui permettent à notre environnement, et plus largement à notre planète, d'aller mieux, sont nombreux... à condition d'y penser ! Mais avec le programme que leur ont concocté leurs enseignantes, impossible pour les deux classes de CM1 et la classe de CM2 d'y couper. Depuis la rentrée, et tout au long de l'année, les 71 élèves des Bois ainsi concernés découvrent à travers les sciences avec Mme Roy, la géographie avec M^{me} Zuczek, et l'informatique avec Mme Debreux, l'environnement sous toutes ses formes. Des enseignements décloisonnés qui permettent aussi aux élèves de travailler tour à tour sur des thèmes de recherche communs en dehors de leurs classes habituelles.

Côté sciences, les élèves ont déjà eu l'occasion de procéder à la collecte de déchets pour mieux s'interroger à la suite sur le tri sélectif, le recyclage, les filières de traitements, ou le temps de dégradation complète des différents déchets. Mais imaginer comment transformer ces objets récupérés en œuvre d'art reste sans doute l'une des activités les plus drôles !

Côté géographie, rien de tel qu'une petite visite de Nandy pour appréhender l'évolution de notre environnement dans le temps. Apprendre à lire un paysage, sur une carte ou juste à l'aide de nos 5 sens, reste une affaire peu aisée. Heureusement, les photos aériennes prises sur Nandy et Savigny depuis cent ans permettent de mieux comprendre l'évolution de la construction de notre ville nouvelle. Les mots sont eux aussi significatifs de cette évolution : urbain, rural, mixte ou rurbain... allez comprendre !

Enfin l'informatique vient en support de tout ce travail de compréhension de notre environnement. Après l'exploration de l'outil, et un travail sur le traitement de l'image, les enfants découvriront l'art de la navigation sur la toile virtuelle. Comprendre le fonctionnement d'un site internet ou les liens qui l'articulent vise un objectif : la réalisation d'un support multimédia de type « CD-ROM », voire la création de leur propre site qui présenterait tout le travail effectué par les élèves.

Des objectifs à atteindre

Le travail mené par les enseignantes et leurs élèves reste d'autant plus attractif que les objectifs à atteindre sont bien réels et suscitent un intérêt grandissant chez les enfants. L'un des objectifs est bien sûr de pouvoir présenter tous les ateliers réalisés au cours de l'année sur un CD-ROM. Mais le projet ne s'arrête pas là. Pour pouvoir aborder l'environnement sous toutes ses formes, les enseignantes proposent une classe découverte à Arzal dans le Morbihan en avril prochain. Ici, l'étude du milieu marin et aquatique avec ses poissons migrateurs privilégiera une toute autre représentation de l'environnement et de la nature.

Pour parvenir à l'organisation d'une telle aventure, parents, élèves et enseignantes se mobilisent depuis la dernière brocante de Nandy pour récupérer ou confectionner quelques objets à vendre. Le prochain Marché de Noël, l'organisation d'un loto à la Bergerie le 1^{er} février 2008, et les subventions de la Ville, de la FCPE et du Conseil général devraient permettre de boucler le budget déjà serré.

Les actions éco-citoyennes menées au niveau de l'école sont nombreuses. La mise en place au sein même de l'école d'un tri sélectif, notamment des papiers et cartons, devrait rapidement porter ses fruits. Mais au delà, les écoliers participent déjà à la rédaction d'une charte éco-citoyenne applicable sur toute l'école pour que leurs apprentissages bénéficient à tous les camarades mais aussi et surtout aux grands ! Cette petite « constitution » vise à donner à chacun la possibilité d'agir directement et quotidiennement sur son environnement par de petits gestes simples et accessibles à tous.

L'école travaille sur tous ces projets avec des partenaires locaux comme le SMITOM (syndicat de traitement des ordures ménagères), l'association de sauvegarde des cygnes, ou le Conseil général, et trouve aussi inspiration dans le programme de la Fondation Nicolas Hulot qui a pour but notamment de développer l'éducation à l'environnement.

Et après...

L'école des Bois aurait tort de vouloir ignorer son nom. Située idéalement au pied du Bois d'Arqueil et de l'étang des Bois, l'idée de poursuivre l'initiative sur le thème de l'eau et de la forêt s'est très vite imposée. Les écoliers devraient être invités à courir une course d'orientation proposée en fin d'année dans la forêt de Rougeau. Des ateliers de « Land Art » seront aussi proposés. L'idée : réaliser des œuvres d'art éphémères à partir de ce que l'on ramasse dans la nature. Et là encore, les idées ne manquent pas !



Exposition «déchets»
lors de la matinée
«propreté» du 6 octobre

Pour aller plus loin sur l'environnement :

Liens Internet :

Ludique :

Un jeu en ligne : http://www.ademe.fr/particuliers/jeux_2006/ECOVILLE/index.htm

Economique : Un site pour organiser votre covoiturage : www.laroueverte.com



Oeuvre naturelle éphémère réalisée par les élèves de l'école des Bois

Rencontre avec... ...le groupe de Rap' nandéen

« Son'nambule »



Quel a été le parcours de « Son'nambule » pour parvenir aujourd'hui à un début de notoriété ?

Ils sont dix, ont entre 20 et 25 ans, et sont souvent noctambules. Ils sont dix à partager la même passion pour le son, leur son, celui du rap' qui leur permet depuis presque 2 ans d'égrener leurs messages au fur et à mesure de leur belle aventure. Une amitié d'enfance depuis l'école qui les soude depuis plus de 10 ans autour d'un projet commun : le Son des noctambules aujourd'hui devenu le collectif « Son'nambule ». Nandy Infos a rencontré le groupe.

« On se connaît tous depuis l'école. Nous sommes presque tous passés par l'école des Bois de Nandy où nous avons grandi ensemble. Cette amitié date de plus de 10 ans pour la plupart des membres du collectif, et on a toujours été animés par la même passion, celle du rap et de l'expression libre. On a évidemment commencé par de petits projets, quelques titres ou petits CD, mais on avait aussi l'impression de ne pas avancer. L'idée est alors venue de créer un collectif. Aujourd'hui, ses membres travaillent leur titres en groupe ou en solo, mais « Son'nambule » essaye de donner un concert par mois. On a déjà fait Le Chaudron, l'Empreinte, mais aussi le Festival du Printemps de Bourges en mai dernier ».

Vous avez sorti votre premier CD « Son'nambule : les 10 fils » il y a peu. Comment avez-vous bâti ce premier « édifice » justement ?!

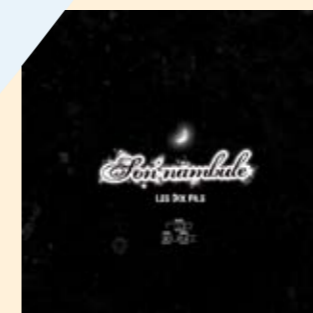
« Ça fait déjà plus de 6 ans qu'on chante, mais la création du collectif début 2006 nous a permis de porter ce projet d'album de façon plus cadrée. Chacun a travaillé et répété ses textes. Les thèmes abordés sont variés mais le premier titre du CD résume le message : celui « d'une équipe qui met le cap vers un même objectif » ! Au niveau de la conception, j'ai proposé des samples* et nous avons ensuite travaillé avec chaque groupe sur l'arrangement et la rythmique. Un an de musique et 60 heures de studio plus tard, nous pouvons proposer aujourd'hui à tous ceux qui apprécient notre musique 18 titres anciens et récents entièrement produits par « Son'nambule ».

*(ndlr : échantillons de musique)

Quel avenir pour les 10 fils de « Son'nambule » ?

« On a eu la chance de rencontrer des professionnels qui nous ont permis d'apprendre et d'avancer, même s'il a fallu parfois faire face à la critique. Aujourd'hui, beaucoup de groupes et d'influences musicales nous inspirent, mais l'idée est avant tout de continuer à s'exprimer et à faire quelque chose qui nous ressemble en essayant de rester toujours nous-mêmes ! Le but est aussi de pouvoir faire plus de concerts. Le prochain, organisé par les « Amplifiés », est prévu à Voisenon le 30 novembre.

Mais pour le moment, deux de nos chanteurs, « M.I.C.K » et « Sad Mink », préparent leurs albums en solo. Leurs albums sortis, le collectif devrait commencer à travailler sur son prochain disque. Notre public et beaucoup de gens nous soutiennent, ça donne envie d'aller plus loin dans l'aventure ! »



Son'nambule - « Les dix fils »

En vente à la Fnac d'Evry et du Châtelet.

Et sur internet :

www.myspace.com/sonnambule77

www.justlikehiphop.com

Prix : 10 €

Les ateliers de la Maison de la Nature et de l'Environnement de Sénart «La Futaie»

> Les produits ménagers

Vendredi 7 décembre 2007 à 15h00 à la MNE La Futaie.

Un atelier pour apprendre à fabriquer vos propres produits d'entretien, à base de produits écologiques et économiques. Public adulte

> Les économies d'énergie

Vendredi 11 janvier 2008 à 15h00 à la MNE La Futaie.

A la maison, des gestes simples et certains équipements peuvent vous aider à économiser l'énergie (et votre argent...). Public adulte

> Les oiseaux et l'hiver

Mercredi 6 février 2008 à 15h00 à la MNE La Futaie.

Comment aider les oiseaux à passer l'hiver et à accueillir leur progéniture. Comment fabriquer très facilement des mangeoires et des nichoirs. Tout public à partir de 6 ans



Ateliers d'1h30 environ – Gratuits.

Inscription au plus tard 48h avant l'atelier au 01.64.10.53.95

Maison de la Nature et de l'environnement de la Futaie

Bois de Bréviande – RD 346

77240 Vert-Saint-Denis

Mél. : mne-lafutaie@senart.com



Infos pratiques : collecte des déchets sur Nandy

Jour de ramassage de vos ordures sur Nandy

Lundi : encombrants

Mardi : ordures ménagères résiduelles

mercredi : déchets végétaux (du 1^{er} mars au 15 décembre)

jeudi : emballages

vendredi : ordures ménagères résiduelles

Nouvelle déchèterie de Savigny-le-Temple :

46, rue de l'Etain à Savigny-Le-Temple

Renseignements : 01.64.39.81.07

Attention : un justificatif de domicile récent vous sera demandé lors de votre 1^{ère} visite.

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre 2007 au 31 mars 2008 :

Du lundi au vendredi : de 14h00 à 18h00 ;

Samedi : de 9h00 à 18h00.

Dimanche : de 10h00 à 13h00.



Découvrez...

L'atelier de percussions 11-16 ans

L'espace Atout âge du Centre social propose aux collégiens de 11 à 16 ans, un atelier percussions (djembe, balafon...) tous les jeudis, de 18h45 à 20h15, au conservatoire de musique. Mené par Josselin Donatien, percussionniste de l'association « CRO : MATIC », en collaboration avec le conservatoire municipal de musique, cet atelier est accessible sur présentation du « Passeport Centre social », disponible auprès de l'espace Atout âge au prix de 12,20 €* pour l'année.

A tous les amoureux du rythme...

*(Tarifs dégressifs pour les membres d'une même famille).

Contact : Tél. : 01.60.63.62.93 ou Mél. : atoutage@nandy.fr



Atelier de percussions

Un artiste... Philippe Cassard

Dans le cadre des Concerts de Poche qui ont lieu chaque année sur tout Sénart, le conservatoire de musique de Nandy accueillait le 10 novembre dernier Philippe Cassard et la Compagnie Arketal pour un spectacle - conte musical tendre et nostalgique autour du monde de l'enfance.

Pour poursuivre le voyage et continuer sur la route du pianiste réputé Philippe Cassard, Nandy infos vous propose ici de le retrouver à travers sa discographie, notamment l'enregistrement de l'œuvre complète de Claude Debussy.

Pour les néophytes :

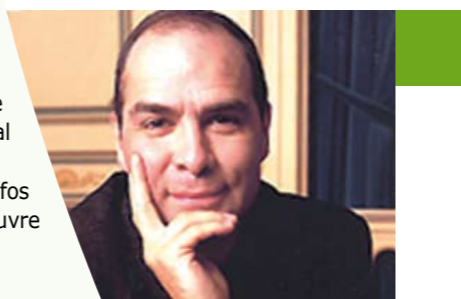
Claude Debussy : Compositeur français né en 1862 à Saint Germain en Laye, Claude Debussy marque la fin de son siècle en créant une rupture avec le courant « classique » en musique. Refusant de rentrer dans le « moule » préétabli de l'époque, il recherchera constamment la liberté la plus totale dans l'écriture de sa musique.

Philippe Cassard : Pianiste français, né à Besançon en 1962, Philippe Cassard est formé au Conservatoire de Paris où il obtient deux premiers prix, en piano et en musique de chambre. Après perfectionnement auprès de maîtres étrangers, il devient lauréat du concours Clara-Haskil, puis remporte en 1988 le Concours international de Dublin. Son nom reste étroitement lié à Debussy, dont il a enregistré une intégrale en 1994, qu'il a jouée à plusieurs reprises en entier.

Discographie de Philippe Cassard :



- « Claude Debussy, préludes des livres 1 et 2 - œuvres pour piano » (CD audio 2002). 20 €
- « Schubert - Oeuvres pour piano » Moments musicaux D 780 - Sonate D 958 par Philippe Cassard par Accord (CD audio - 2002). 10 €. Vous pouvez également emprunter ces œuvres auprès des discothèques de prêt, notamment celles de Savigny-le-Temple et de Combs-la-Ville.



Philippe Cassard



Le monde de l'aventure

Un jeu ...

« Le monde de l'aventure »

Auteur(s) : Wolfgang Dirscherl et Marcus Nikisch

Ce jeu vous propose quatre aventures passionnantes pour lesquelles vous devrez non seulement faire preuve de courage d'adresse et de ruse, mais aussi avoir un peu de chance.

Mer de glace, pays des volcans, jungle ou pont suspendu, les façons de débiter l'aventure sont nombreuses. Au cours de l'expédition, les aventuriers devront réussir différentes épreuves : reconnaissance des couleurs, mémoire, course et adresse...

Public : 4 ans et plus. De 2 à 4 joueurs - 4 jeux différents ! **Prix :** 59 €. **Contact :** www.philibertnet.com



Un site ...

<http://toutlecinema.blogspot.com/>

Ce site conçu pour les vrais passionnés du septième art propose le regard d'un cinéophile sur le monde merveilleux du grand écran. Véritable caverne d'Ali Baba pour les amoureux de la pellicule, vous trouvez ici des articles sur les films, les réalisateurs, les acteurs préférés de l'auteur du Blog. Parmi les bonus proposés : extraits vidéo, Bandes Originales de Film, courts-métrages d'animation... Et pour aller plus loin, des liens vers les meilleurs sites de cinéma vous sont aussi proposés. Bonne séance !

Pour aller plus loin dans votre recherche :

- www.cine007.com
- www.le7emeart.com

Novembre



Du samedi 17 au dimanche 25 novembre :

Dans le cadre de la « Semaine de la solidarité internationale », l'Espace Atout âge accueille une exposition sur les « enfants du monde ».

A l'Espace Atout âge, rue du Stade à Nandy. Du lundi au vendredi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Entrée gratuite.

Contact : 01.60.63.62.93

Mél. : atoutage@nandy.fr

Samedi 24 novembre :

Bal de la Sainte Catherine, organisé par Sénart Danse Passion, à 20h00 à la Bergerie, 1 rue d'Arqueuil à Nandy.

Contact : 01.60.63.26.27



Samedi 24 et dimanche 25 novembre :

Tournoi de badminton par équipe, organisé par l'ASN Badminton au gymnase Espace Yves Montand.

Contact : 06.80.55.91.12

Samedi 24 et dimanche 25 novembre :

Stage de Vo Khi Thuat organisé par l'école Long Quyên à la Maison des Arts et de la Danse, de 9h00 à 18h00.

Contact : 06.20.80.47.30

Dimanche 25 novembre :

Tournoi « Quatre billes » organisé par le Billard Club à la Maison des Arts et de la Danse de 9h00 à 18h00.

Contact : 01.64.19.07.05

Jeudi 29 novembre :

Elections du Conseil Municipal Junior dans chacun des groupes scolaires et au collège Robert Buron.

Contact : 01.64.19.29.24

Décembre

Samedi 1er décembre :

Lecture d'histoires par les bibliothécaires « pour les grandes oreilles » (4-7 ans), à la Bibliothèque à 16h00.

Contact : 01.60.63.36.23



Samedi 1er décembre :

Soirée contes « Zabouche Blues » de François Vincent, organisée à l'Espace Atout âge à 17h00.

Entrée gratuite. Tout public.

Contact : 01.60.63.62.93

Du vendredi 7 au dimanche 9 décembre :

Noëls Nandéens. Programme bientôt dans vos boîtes aux lettres.

Du vendredi 7 au dimanche 9 décembre :

Exposition « Ateliers 2007 » organisée par l'Alliance des Arts, en mairie (salle du Conseil). Vendredi : 15h00 - 18h00, samedi et dimanche : 10h00 - 17h00.

Contact : 01.60.63.06.48

Samedi 8 décembre :

Marché de Noël, vente de sapins et passage du Père Noël, remise des médailles du travail et de Nandy fleuri... Programme à venir.

Samedi 8 décembre :

Spectacle des enfants du Centre de Loisirs à 14h00 à la Bergerie, 1 rue d'Arqueuil à Nandy.

Contact : 01.60.63.07.99.

Dimanche 9 décembre :

Goûter spectacle organisé par le CCAS pour les Aînés, à partir de 15h00 à la Bergerie, 1 rue d'Arqueuil.

Contact : 01.64.19.29.25

Dimanche 9 décembre :

Concert autour de Frédéric Chopin au Conservatoire à 17h00.

Contact : 01.64.41.73.36

Vendredi 14 décembre :

Concert de Noël au Conservatoire à 20h30.

Contact : 01.64.41.73.36



Vendredi 14 décembre :

Spectacle de marionnettes « A la recherche du doudou perdu » pour les moins de 3 ans. A 16h00 à la Bergerie, 1 rue d'Arqueuil.

Contact : 01.60.63.95.29



Samedi 15 décembre :

Le « Bus merveilleux » collecte les jouets dont vos enfants n'ont plus l'usage pour préparer un Noël plus joyeux à d'autres enfants. Parking d'Intermarché, de 10h00 à 11h30, et place de la Mairie, de 12h00 à 13h30.

Contact : 01.64.19.29.24.

Dimanche 16 décembre :

Tournoi « Poule au Gibier » organisé par le Billard Club de 14h00 à 18h00 à la Maison des Arts et de la Danse, 195 allée des Sorbiers à Nandy.

Contact : 01.64.19.07.05

Dimanche 16 décembre :

« Dimanche badminton » organisé par l'ASN Badminton de 13h00 à 19h00, au gymnase Espace Yves Montand, rue des 18 sous.

Contact : 06.80.55.91.12



Lundi 17 décembre :

Spectacle de marionnettes « Bistouri », proposé par la Scène Nationale. Spectacle burlesque pour enfants à partir de 8 ans. A 19h30, à la Bergerie, 1 rue d'Arqueuil.

Tarifs : adulte : 13 euros enfant 9,50 euros.

Info et réservation :

Espace Atout âge,

Tél. : 01.60.63.62.93.

Mél. : atoutage@nandy.fr

Mercredi 19 décembre :

Spectacle de Noël organisé par l'Espace Atout âge à 14h00 au Cirque Bouglione. Départ de l'Espace Atout âge à 14h00.

Retour vers 17h00.

(Nombre de places limité).

Contact : 01.60.63.62.93

Lundi 31 décembre :

Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par l'ASN Course sur Route. **Contact :** 01.60.63.79.52

Janvier 2008

Mardi 8 janvier 2008 :

Vœux du maire aux nandéens.

A 19h00 à la Bergerie, 1 rue d'Arqueuil.

Contact : 01.64.19.29.29.



Vendredi 18 janvier :

Scène Nationale :

spectacle

« My Rock, variations » de Jean-Claude Gallotta. Musiques et danse contemporaine. à 20h30 à la Bergerie, 1 rue d'Arqueuil.

Tarifs : adulte : 13 euros enfant 9,50 euros.

Info et réservation :

Espace Atout âge,

Tél. : 01.60.63.62.93.

Mél. : atoutage@nandy.fr

Samedi 19 janvier au 4 février :

« Exposez vos talents » : exposition organisée à l'Espace Atout âge, du lundi au vendredi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Entrée gratuite.

Contact : 01.60.63.62.93

« Zabouches' Blues »

Samedi 1^{er} décembre 2007

« Contes traditionnels à la sauce piquante »

de François Vincent

17h00, à l'Espace Atout âge, rue du stade.

François Vincent emmène petits et grands aux quatre coins du monde, dans une chevauchée époustouflante à la quête du conte parfait...

Entrée libre - Pour tous publics dès 6 ans

Renseignements : Tél. : 01.60.63.62.93 – Mél. : atoutage@nandy.fr

« Bistouri »

Lundi 17 décembre 2007

Spectacle de marionnettes

19h30, à la Bergerie de Nandy, 1 rue d'Arqueil.

Création burlesque à la Tex Avery, pour rire sans modération.

Spectacle de marionnettes par le TOF Théâtre - A partir de 8 ans.

Tarifs : Plein : 13 € - Réduit : 9,5 €

Renseignements et réservation à l'Espace Atout âge : 01.60.63.62.93.

Mél. : atoutage@nandy.fr

